

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Arrêté du 13 novembre 2017 portant création  
du groupement de sécurité et d'appui de Beynes (Yvelines)**

NOR : INTJ1727390A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense ;  
Vu le code de la sécurité intérieure ;  
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 portant création du commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale du Blanc (Indre) ;  
Vu l'avis du comité technique de la gendarmerie nationale en date du 7 novembre 2017,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Le groupement de sécurité et d'appui de Beynes (Yvelines) est créé.

Article 2

Cette unité est organiquement rattachée au commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale du Blanc (Indre).

Article 3

Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Article 4

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 novembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :  
*Le général d'armée,  
directeur général de la gendarmerie nationale,*  
R. LIZUREY